

B24 MEULAGE; POLISSAGE**B24C TRAITEMENT AU JET ABRASIF OU JET ANALOGUE, AVEC DES MATÉRIAUX EN PARTICULES**

- (1) La présente sous-classe couvre:
- l'utilisation d'un jet de particules ou de grains entraînés par de l'air, un gaz ou un liquide pour le traitement des surfaces ou pour la coupe de matériaux, ces particules étant habituellement constituées par un matériau abrasif;
 - l'emploi équivalent d'un jet de particules ou de grains projetés ou mis en mouvement par d'autres moyens qu'un courant d'air.
- (2) Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
- "abrasif" couvre tous matériaux utilisés comme indiqué dans la note (1) ci-dessus;
 - "jet" couvre toutes projections de matériaux comme indiqué dans la note (1) ci-dessus.

1/00	Méthodes d'utilisation de jet abrasif en vue d'effectuer un travail déterminé; Utilisation d'équipements auxiliaires liés à ces méthodes	3/24	. . . Appareils utilisant des roues à hélices
1/02	. pour affûter ou décaper les outils coupants, p.ex. les limes	3/26	. . les pièces à travailler étant disposées dans des récipients, ou tonneaux de tonnage; Montures à suspension pour ces tonneaux
1/04	. pour travailler uniquement certaines parties déterminées, p.ex. pour graver la pierre ou le verre	3/28	. . . Appareils utilisant des buses
1/06	. pour réaliser des surfaces mates, p.ex. sur les matériaux plastiques, sur le verre	3/30	. . . Appareils utilisant des roues à hélices
1/08	. pour polir des surfaces, p.ex. en utilisant des abrasifs entraînés par un liquide	3/32	. prévus pour le travail de pièces particulières, p.ex. de surface intérieure de blocs cylindres (B24C 3/08, B24C 3/18 ont priorité)
1/10	. pour augmenter la compacité des surfaces, p.ex. par grenailage (pour la déformation des tôles, tubes ou profilés métalliques B21D 31/06; traitement métallurgique C21D 7/00, C22F 1/00)	3/34	. . pour décaper des bougies d'allumage
3/00	Machines ou dispositifs de traitement au jet abrasif; Installations de traitement au jet abrasif	<u>Accessoires ou équipements des machines ou dispositifs de traitement au jet abrasif</u>	
3/02	. caractérisés par la disposition des éléments d'assemblage les uns par rapport aux autres (B24C 3/08, B24C 3/18 ont priorité)	5/00	Dispositifs ou accessoires pour la production des jets abrasifs
3/04	. . fixes	5/02	. Canons, p.ex. pour produire des jets de fluides abrasifs à grande vitesse pour la coupe de matériaux [5]
3/06	. . mobiles; portatifs	5/04	. . Buses de canons (buses en général B05B)
3/08	. adaptés essentiellement au traitement au jet abrasif de matériaux ou de pièces en mouvement	5/06	. Roues à hélices; Pales d'hélices
3/10	. . pour travailler des surfaces extérieures	5/08	. Dispositifs pour la production des jets abrasifs par un moyen non mécanique, p.ex. au moyen d'un champ magnétique produisant un jet d'abrasifs métalliques
3/12	. . . Appareils utilisant des buses	7/00	Equipement d'alimentation en matériau abrasif; Commande de l'écoulement de la composition ou des autres caractéristiques physiques du jet abrasif
3/14	. . . Appareils utilisant des roues à hélices	9/00	Accessoires des machines ou dispositifs de traitement au jet abrasif, p.ex. enceintes de travail, dispositions pour la manutention des abrasifs usés
3/16	. . pour travailler des surfaces intérieures	11/00	Emploi de matériaux abrasifs spécifiés pour les jets abrasifs (compositions de produits à polir C09G)
3/18	. essentiellement pourvus de moyens pour faire prendre aux pièces à travailler différentes positions de travail (B24C 3/08 a priorité)		
3/20	. . les pièces à travailler étant disposées sur des tables rotatives		
3/22	. . . Appareils utilisant des buses		